

Procès truqué contre un diplomate vénézuélien à Miami



Caracas, 19 octobre (RHC) La première audience contre le diplomate vénézuélien Alex Saab tenue dans la ville de Miami, aux États-Unis, est devenue un spectacle médiatique, où ses droits fondamentaux ont été violés, ont révélé ici des sources officielles.

Sans preuves et avec des arguments politiques, le procès contre Saab a commencé. Il est emprisonné dans ce pays après l'opération d'enlèvement qui a commencé au Cap-Vert.

Lors de l'audience devant un tribunal de Miami, l'on a été procédé à la première lecture des accusations portées par le parquet américain contre le diplomate vénézuélien, sans la présence de l'accusé qui n'a

pas été autorisé à assister à la séance et a dû entendre les paroles du juge O'Sullivan depuis sa cellule où il est détenu illégalement.

Outre qu'il n'a pas été autorisé à assister à la lecture des charges, le diplomate vénézuélien s'est vu refuser des droits fondamentaux tels que la liberté sous caution, sous prétexte qu'il pourrait prendre la fuite.

Un autre élément qui a marqué cette audience initiale a été la violation flagrante commise par des activistes anti-insurrectionnels financés par les lobbies de l'extrémisme de droite américaine, qui ont publié des images de cette audience sans tenir compte de l'interdiction du juge O'Sullivan concernant la diffusion de vidéos ou d'enregistrements.

La prochaine comparution a été fixée au 1er novembre, date à laquelle les charges retenues contre l'envoyé spécial seront formellement prononcées et la demande de libération sous caution présentée par la défense sera à nouveau examinée.

Des analystes considèrent la comparution préliminaire comme un signe d'acharnement et de déni de la présomption d'innocence.

Source Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/274317-proces-truque-contre-un-diplomate-venezuelien-a-miami>



Radio Habana Cuba